

Procès-verbal de la soixante-sixième (66^e) séance (spéciale à huis clos) du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) tenue le lundi 8 mars 2021, par courrier électronique.

Procès-verbal approuvé le 2021-03-23

(rédigé par M^{me} Annie Lavigne, spécialiste en procédés administratifs)

Courriel envoyé à	Réponses remises par
M. Michel Larrivée (président par intérim)	M. Michel Larrivée (président par intérim)
M ^{me} Chantal Plourde (vice-présidente par intérim)	M ^{me} Ginette Boisvert
M. Richard Beauchamp (membre observateur)	D ^r Christian Carrier
M ^{me} Ginette Boisvert	M ^{me} Carol Chiasson
D ^r Christian Carrier	M. Michel Dostie
M ^{me} Carol Chiasson	M ^{me} Sophie Godbout
M. Michel Dostie	M ^{me} Nathalie Labrecque
M ^{me} Sophie Godbout	M ^{me} Michèle Laroche
M ^{me} Nathalie Labrecque	D ^r Pierre Martin
M ^{me} Michèle Laroche	
D ^r Pierre Martin	
M. Érik Samson	

POINTS STATUTAIRES

CA-66-01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Un courriel a été acheminé aux membres du conseil d'administration le dimanche 7 mars 2021 leur demandant de prendre connaissance des documents envoyés et de faire parvenir, par retour de courriel, leur intention à l'égard des projets de résolution.

CA-66-02. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS ET PRISE DE CONSCIENCE DES ENGAGEMENTS STRATÉGIQUES

Suite à leur prise de connaissance de l'ordre du jour, aucun administrateur participant à cette séance spéciale à huis clos par courrier électronique n'estime être en conflit d'intérêts par rapport aux sujets de l'ordre de jour. Pour ce, aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est émise.

DOSSIERS SOUMIS POUR DÉCISION

CA-66-03. CONCOURS DE SÉLECTION | DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT AUX PROGRAMMES SOCIAUX ET DE RÉADAPTATION

Sur proposition de M^{me} Sophie Godbout, appuyé par M^{me} Ginette Boisvert le sujet cité en titre est soumis à l'étude aux fins d'adoption par le conseil d'administration.

Le départ à la retraite de M^{me} Lyne Girard nous oblige à procéder à l'affichage du poste qu'elle occupe actuellement. Selon le Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux hors-cadre des agences et des établissements publics de santé et de services sociaux et la directive ministérielle, le conseil d'administration doit autoriser la tenue d'un concours de sélection et désigner trois représentants pour le comité de sélection. En effet, le comité de sélection est composé de deux représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de trois représentants du conseil d'administration, dont au moins un qui n'est pas à l'emploi du CIUSSS MCQ.

Résolution CA-2021-21

Concours de sélection | Directeur général adjoint aux programmes sociaux et de réadaptation

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de M^{me} Lyne Girard, directrice générale adjointe aux programmes sociaux et de réadaptation du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec [ci-après « CIUSSS MCQ »];

CONSIDÉRANT le Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux hors-cadre des agences et des établissements publics de santé et de services sociaux;

CONSIDÉRANT l'obligation du conseil d'administration d'adresser une demande au ministre de la Santé et des Services sociaux en vue de tenir un concours de sélection pour le poste de directeur général adjoint aux programmes sociaux et de réadaptation;

CONSIDÉRANT l'obligation du conseil d'administration de désigner trois représentants pour faire partie du comité de sélection, dont au moins un qui ne doit pas être à l'emploi du CIUSSS MCQ;

IL EST PROPOSÉ, DÛMENT APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1. de faire parvenir au ministre de la Santé et des Services sociaux une demande d'autorisation en vue de tenir un concours de sélection pour le poste de directeur général adjoint aux programmes sociaux et de réadaptation;
2. de nommer les personnes suivantes pour représenter le conseil d'administration au comité de sélection : M. Michel Larrivée, président du conseil d'administration par intérim (ou son remplaçant), M^{me} Carol Chiasson, membre indépendant du conseil d'administration, et M. Louis Brunelle, conseiller stratégique au président-directeur général;
3. de recommander que M. Carol Fillion, président-directeur général du CIUSSS MCQ, et M. Stéphane Tremblay, président-directeur général du CIUSSS de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, soient les représentants du ministre au comité de sélection.

CA-66-04. NOMINATION AU POSTE DE DIRECTEUR DES SERVICES SPÉCIALISÉS CHIRURGICAUX ET ONCOLOGIQUES

Sur proposition de M. Michel Larrivée, appuyé par M. Michel Dostie, le sujet cité en titre est soumis à l'étude aux fins d'adoption par le conseil d'administration.

À la suite de l'annonce du départ à la retraite de M^{me} Marie-Josée Tremblay qui occupait le poste de directrice des services spécialisés chirurgicaux et oncologiques par intérim, et à la nomination de M. Philippe Lottin au MSSS, qui permet à l'établissement de combler le poste de façon permanente, des démarches ont eu lieu pour le processus de sélection du poste de directeur des services spécialisés chirurgicaux et oncologiques. La candidature de M. Hugo Toupin est retenue au terme du processus de sélection qui s'est terminé le 16 février 2021.

Résolution CA-2021-22

Nomination au poste de directeur des services spécialisés chirurgicaux et oncologiques

CONSIDÉRANT l'article 173.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) prévoyant qu'il appartient au conseil d'administration de nommer les cadres supérieurs de l'établissement;

CONSIDÉRANT l'article 15.1 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux qui indique que le conseil d'administration fixe le salaire d'une personne qui accède à un poste de cadre supérieur;

CONSIDÉRANT qu'au terme des processus d'affichage et de sélection, le comité de sélection a recommandé la candidature de M. Hugo Toupin;

CONSIDÉRANT les qualifications et l'intérêt manifesté par M. Hugo Toupin;

CONSIDÉRANT la recommandation du président-directeur général à l'effet de nommer M. Hugo Toupin au poste de directeur des services spécialisés chirurgicaux et oncologiques;

IL EST PROPOSÉ, DÛMENT APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1. de nommer M. Hugo Toupin à titre de directeur des services chirurgicaux et oncologiques; cette nomination sera effective à compter du 29 mars 2021;
2. d'autoriser le président-directeur général à confirmer l'embauche et les conditions de travail afférentes de M. Hugo Toupin en conformité avec les règlements en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux;
3. de fixer le salaire de M. Hugo Toupin, soit le minimum de la classe salariale 47 ou 110 % du salaire qu'il recevait avant sa nomination, sous réserve de ne pas dépasser le maximum de la classe 47;
4. d'autoriser le président-directeur général à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Les membres du conseil d'administration ont eu jusqu'au lundi 8 mars 2021 à 13 h pour retourner leurs réponses.

LE PRÉSIDENT PAR INTÉRIM,

LE SECRÉTAIRE,

Original signé par

M. Michel Larrivé

Original signé par

M. Carol Fillion
Président-directeur général